

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture  
et de la Communication  
Département de la Culture



المملكة المغربية  
وزارة الثقافة والاتصال  
قطاع الثقافة

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵏ ⵎⴰⵔⴷⵓⵔ | ⵎⵓⵏⵙⵜⴰⵔⵉⵔ  
ⵜⴰⵎⴰⵏⵏⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵏⵓⵙⵏⵓⵔ ⵏ ⵓⵏⵓⵙⵏⵓⵔ  
ⵏ ⵓⵏⵓⵙⵏⵓⵔ ⵏ ⵓⵏⵓⵙⵏⵓⵔ

## Communiqué

### Classement de pièces de collection issues de différents musées sur la liste du Patrimoine national

Dans le cadre des orientations du Ministère de la Culture et de la Communication – Département Culture – visant la sauvegarde et la réhabilitation du Patrimoine national matériel et immatériel, et en application des dispositions législatives relatives aux pièces de collection, la Commission d’Inventaire et de Documentation du Ministère de la culture a passé en revue une série de pièces du patrimoine mobilier et de manuscrits issus de différents musées et bibliothèques des régions du Royaume afin de procéder à son inscription sur la liste du Patrimoine national.

A l’issue de sa réunion, ladite Commission a pris toutes les dispositions administratives et légales pour le Classement au niveau de la Région Rabat-Salé-Kénitra de 83 pièces de collection issues du Musée National des Bijoux des Oudayas à Rabat et 10 pièces du patrimoine mobilier du Musée national de l’histoire et des civilisations de Rabat.

Dans le même cadre, il a été décidé, au niveau de la Région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, le classement de 37 pièces émanant du Musée la Kasbah des cultures méditerranéennes de Tanger, outre 5 pièces du Musée archéologique de Tétouan. Cette opération a concerné la Région de Marrakech-Safi et a permis le classement de 5 pièces issues du Musée Sidi Mohammed Ben Abdellah d’Essaouira et 10 pièces du Musée national de la céramique de Safi.

Il convient de rappeler que le Ministère a engagé des programmes ambitieux d’inventaire et de documentation comprenant l’ensemble des composantes du patrimoine national et ce, à travers la mise en place d’une base de données actualisée spécifique.